



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73596

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. Les auteurs remarquent que « Le traitement du cancer passe obligatoirement par une démarche pluridisciplinaire assurant la prise en charge globale du malade. Or, le rapport de la cour des comptes sur la sécurité sociale de septembre 2000, analysant la politique de santé publique de lutte contre le cancer, relève les obstacles suivants, dans l'organisation actuelle de notre système de santé, au développement de cette prise en charge globale : l'orientation parfois obscure du malade ; l'absence de coordination des soins ; la multiplication des cloisonnements entre public et privé, entre médecine générale et médecine spécialisée ; un manque de cohérence entre la ville et l'hôpital ; les effets pervers de la nomenclature et de sa valorisation financière, sur les modalités de prise en charge du malade. Face à ces dysfonctionnements, la solution la plus « réactive » et la plus adéquate semble être les réseaux réunissant tous les professionnels qui interviennent dans la prise en charge d'une pathologie ou d'une population déterminée. » Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73596

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1062